

Conditions générales de Parrainage **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)**

Valables à compter du 30 mars 2021

Les présentes conditions générales du programme de Parrainage ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)** propose à toute personne physique d'inciter d'autres personnes (physique ou morale) à souscrire à une des prestations proposées par **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)**, en contrepartie d'avantages pécuniaires.

Le présent programme de parrainage peut être souscrit sur le site de **Garance&Moi** : <https://www.garance-et-moi.com/>

Article 1 – Définitions et éligibilité

Dans les présentes conditions générales, ci après désignée par « **Conditions Générales** », les mots et expressions suivants sont définis par le sens qui leur est attribué ci-dessous :

5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)

La société AAAAAA Conseil, SARL au capital de 30 000 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 534 311 279, dont le siège social est situé au 44 bis rue Pasquier 75008 Paris

Parrain

Tout particulier, personne physique résidant en France, majeur et n'étant pas sous un régime de protection juridique peut être un Parrain éligible. En outre, si le Parrain est un ancien client de 5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi), la ou les prestations liées au Parrain doivent avoir été réglées dans leur intégralité à 5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi). En outre, il ne doit subsister aucun litige entre le Parrain et 5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi).

Filleul

Toute personne physique ou morale, particulier ou entreprise, qui peut bénéficier d'une prestation de Bilan de Compétence telle que proposée par 5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi), peut être un Filleul éligible. En outre, le Filleul ne doit jamais avoir effectué une prestation avec 5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi) avant la dépose de la Demande de Parrainage.

Article 2 – Demande de Parrainage

Tout processus de parrainage doit démarrer par une **Demande de Parrainage** (ci après désignée par « **Demande de Parrainage** ») qui doit être réalisée sur le formulaire dédié <https://share.hsforms.com/1awaPYyfwShqfH1g2o2kczw2zdpl>

La **Demande de Parrainage** est réalisée en remplissant un formulaire où le **Parrain** renseignera ses nom, prénom et adresse email et son RIB et les nom, prénom et adresse email du **Filleul**.

Seules les **Demandes de Parrainage** effectivement reçues par 5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi) seront considérées comme valablement reçues. L'outil technique utilisé enregistre l'heure et la date de réception de la **Demande de Parrainage**, et c'est cette heure et cette date de réception qui feront foi pour vérifier les conditions de validité telles que décrites ci-dessous.

Pour être recevable, une **Demande de Parrainage** doit avoir été reçue par **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)** avant toute prise de contact entre le **Filleul** et **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)**.

En particulier, une **Demande de Parrainage** ne sera pas recevable si une réservation pour un **Entretien Préliminaire** avec le **Filleul** a déjà été prise avant la réception de la **Demande de Parrainage**, que cette réservation ait été à l'initiative du **Filleul** ou à l'initiative de **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)** ou d'un de ses représentants, et que cette réservation ait été par la suite réalisée, annulée, ou même décalée. Pour éviter tout quiproquo, il est précisé que la date faisant foi est bien la date de la réservation pour l'**Entretien Préliminaire**, et non la date de l'**Entretien Préliminaire** lui-même.

Dans un autre cas de figure, une **Demande de Parrainage** ne sera pas recevable si le **Filleul** a déjà été contacté par le passé par **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)** ou par un des représentant, que ce contact ait eu lieu par téléphone, par communication électronique (telle que les emails), ou par tout autre moyen de communication, comme par exemple un **Filleul** qui aurait été approché par le service commercial de **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)** ou par tout autre représentant de **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)**, salarié ou non.

Article 3 – Conditions de validité

Un même **Parrain** a la possibilité de parrainer jusqu'à 3 **Filleuls** maximum.

Une **Demande de Parrainage** ne sera validée qu'après que la prestation de Bilan de Compétence du **Filleul** soit facturée et réglée intégralement à **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)**. Compte tenu des délais

généralement constatés, il peut arriver qu'il s'écoule plusieurs mois entre l'Entretien Préliminaire du Filleul et le paiement de son **Bilan de Compétences**.

Article 4 – Contenu de l'offre de parrainage

Lorsqu'une **Demande de Parrainage** est reconnue recevable et valide, comme décrit dans les articles précédents, et lorsque la prestation de Bilan de Compétence réalisée par le **Filleul** est réglée intégralement à **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)**, **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)** devient alors immédiatement redevable au **Parrain** d'un bonus de parrainage de 100 €.

5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi) disposera d'un délai de 15 jours pour effectuer un virement bancaire SEPA vers le RIB que lui aura fourni le **Parrain** lors de la soumission du formulaire de parrainage.

5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi) ne pourra aucunement être jugé responsable en cas d'erreur sur le RIB envoyé par le **Parrain**, et ne sera plus redevable auprès du **Parrain** une fois le virement bancaire SEPA effectué. Le **Parrain** fera son affaire personnelle de tout frais bancaire, taxe ou impôt lié au versement du bonus de parrainage, de telle sorte que **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)** ne sera jamais contraint de verser au **Parrain** une somme supérieure au bonus de parrainage, arrêté à la valeur de 100 €.

Article 5 – Limitations de l'offre

La présente offre de parrainage telle que décrite dans les présentes **Conditions Générales** est une offre personnelle et nominative, et non cumulable avec une éventuelle autre offre en cours.

Article 6 – Données personnelles

Les données personnelles transmises par le **Parrain** et le **Filleul** seront conservées pendant toute la durée de la prestation réalisée par le **Filleul** et pendant toute la durée de la présente offre de parrainage. Conformément à la loi Informatique et Libertés, le **Parrain** ou le **Filleul** bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant, auprès de **5A Conseil (Nom commercial Garance&Moi)**.